

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois.

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne,  
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## Aux abonnés.

En commençant une nouvelle année, qui est la troisième depuis la date de son existence, la *Gazette des Campagnes* doit à ses bienveillants abonnés une nouvelle expression de sa reconnaissance pour le passé, et de sa bonne volonté pour l'avenir. Elle désire, ici, s'acquitter de l'un et de l'autre de ces devoirs avec autant de sincérité de sa part que d'espoir qu'elle sera comprise de plus en plus favorablement de la part de ses lecteurs.

Le nombre de ses abonnés, n'étant pas sans doute ce qu'il devrait être, vu l'utilité actuelle des publications agricoles, la *Gazette* a pourtant le plaisir d'annoncer publiquement qu'elle est en voie de permanence, et que, Dieu aidant, et les hommes de bonne volonté lui continuant leur concours et leur appui, elle fera plus, bientôt, que se maintenir : elle agrandira le cercle de son influence, en répandant, à bon marché, dans son quartier et plus loin, des enseignements utiles en agriculture, des principes d'ordre dans la vie civile, des faits et des exemples intéressants la vie morale et paisible des canadiens-français.

C'est pourquoi, l'ordre des matières et l'esprit d'ensemble des principes qui les interprètent, les légitiment et les fécondent, resteront les mêmes dans la *Gazette des Campagnes*. Point de droit nouveau dans ce petit champ, point d'esprit de cabale, point d'exclusion ni d'entraînements forcés et passionnés. En agriculture, la *Gazette* continue ses enseignements faciles à toute intelligence comme à toute bourse. Dans l'histoire des événements du jour, elle en fait un choix propre au plus grand nombre de ses lecteurs, et elle en apprécie avant tout la valeur morale avec une indépendance dont elle a absolument besoin auprès d'un peuple élevé, on peut dire, dans les plus sages principes ; mais exposé, comme tout peuple aujourd'hui, au ravage des mauvaises doctrines dans la politique, dans toutes les lettres, dans les affaires de la vie civile, dans tous les liens sociaux. Dans la partie de la *Gazette* qui comporte une lecture utile pour les temps de loisir

et qui occupent les dernières colonnes de cette feuille, on y continuera sous le titre général de *littérature morale*, des récits ou exemples, bien dits pour la forme et sérieux et édifiants pour le fond ; et cela, pour l'utilité réelle du plus grand nombre des abonnés, et pour rester plus logiquement dans les conditions primitives de la *Gazette*. Ceux des souscripteurs qui reçoivent, avec cette modeste feuille, les journaux de plus en plus nombreux qui se publient dans le pays, ont dans ces papiers, de quoi suppléer plus que suffisamment, dans le genre littéraire, à ce qui manquerait, sous ce rapport, dans la *Gazette des Campagnes*. En cela, comme en toute chose, le peuple des campagnes a son cachet propre et suffisant. Il faut savoir le lui conserver. Or ce cachet, c'est de n'aimer et de ne comprendre que ce qui convient à ses goûts simples et à la portée de son instruction. Assez d'autres voies détournées le dirigent vers d'autres fins, qui peut-être ne sont pas précisément celles de la divine Providence ; arbitre pourtant de la vocation des peuples comme de la destinée d'un chacun.

A défaut d'exemples ou de récits, la science de la nature, au degré analogue au but de la *Gazette*, et présentée non au point de vue étroit et sans vie de l'utilité matérielle ou purement scientifique, prendra la place au point de vue moral et religieux, ajouté au regard simplement terrestre et naturel : ce qui ne peut faire mal à personne, et ce qui accoutume les esprits à savoir, avant tout, d'où viennent les trésors et les beautés de la nature, et quels sont les devoirs qu'ils imposent envers Celui qui a fait la nature, et qui, tous les jours, en départit à l'homme, avec tant de largesse, les beautés et les trésors.

Dès l'origine, il a été dit que la *Gazette des Campagnes* n'était point une œuvre de profit personnel et privé. C'est une de ces créations humbles, dévouées, comme toute œuvre de bienfaisance, au plus grand bonheur du peuple en général, et en particulier à la classe agricole ; la plus digne d'appui en tout genre. Car là, on peut le dire encore, est toujours et mieux qu'ailleurs

la vraie sève canadienne, les vraies et les meilleures traditions, l'esprit le plus juste et le plus sagement docile et bien intentionné. Hélas! tandis qu'il en est temps encore, ne craignons pas d'affirmer tout haut cette louange. Elle peut servir de courage aux uns et de honte aux autres : car elle est cruellement mise à l'épreuve dans nos temps agités et vides de principes.

Plus d'une fois déjà, l'administration financière de la *Gazette des Campagnes*, a dû prier un certain nombre d'abonnés de vouloir bien se rendre à son appel au sujet de l'acquit des abonnements. La somme pour chacun n'est rien ; si bien qu'elle paraît, par là même, difficile à être remise à qui elle est due. Alors, comme l'existence de la *Gazette* est maintenant assurée, nous l'espérons, qu'on veuille bien payer une somme plus facile au transport, une piastre par exemple, au lieu de trois chelins dix-huit sous ; sauf à M. le Gérant de tenir compte du surplus pour l'abonnement suivant. Ceci éviterait le désagrément et la dépense occasionnés par un émissaire envoyé exprès dans presque toutes les parties du Bas-Canada. Et puis, que l'on paie aussi aux agents bienveillants dont la *Gazette* publie les noms assez souvent. On ne saurait croire combien ces retards dans le remboursement des abonnements nuisent gravement à une œuvre naissante, qui, sans cela, semble avoir ce qu'il faut pour augmenter le genre d'utilité qu'elle s'est prescrite. Sans ces fâcheux retards, en effet, la *Gazette* aurait pris, cette année, un degré de plus de développement, ainsi que le désirent et le veulent sincèrement les hommes qui n'ont entrepris et continué jusqu'à ce jour cette œuvre que pour la rendre non seulement stable, mais progressive aussi, selon le besoin des temps et l'appui des hommes bien disposés.

Quelques exemplaires de la *Gazette des Campagnes*, pour la deuxième année, ont été mis en volumes pour le prix d'une piastre l'exemplaire. C'est un utile et joli volume que les cultivateurs et autres personnes un peu à l'aise et amies de la cause si vitale de l'agriculture, devraient aimer à se procurer. Si jusqu'ici ces personnes, ainsi qu'un trop grand nombre de cultivateurs, n'ont pas souscrit à la *Gazette*, ce volume les mettrait au courant des enseignements de ce journal ; et les engagerait tout naturellement à souscrire désormais pour compléter jusqu'à la fin ces enseignements. Si cette proposition est bien comprise du public, un plus grand nombre d'exemplaires sera de suite mis sur le métier, selon les commandes qui en seront faites. Il faudrait avertir en même temps si on désire les exemplaires simplement brochés, comme ceux annoncés aujourd'hui, ou en demi reliure plus convenable, mais aussi quelque peu plus coûteuse.

### Appréciation du peuple des campagnes.

(Suite et fin.)

Monsieur le Rédacteur,

*Je n'ai pas d'argent* : telle est donc l'invariable réponse que nous recevons du peuple quand nous lui proposons de se procurer des objets utiles et même nécessaires. Mais est-il

sincère ? Pour vous en convaincre suivez-le dans ses fêtes, assistez à ses réunions qui ont lieu à l'occasion d'un mariage, d'un baptême, etc., examinez le luxe de ses vêtements, le grand apparat de ses attelages, et dites après cela qu'il manque d'argent ! Mais parlez-lui d'accroître ses sources de revenus, d'améliorer ses champs et ses races d'animaux ; tout de suite il répliquera : " Oh ! quand on est riche ce n'est pas difficile d'avoir de beaux animaux ; de bien engraisser ses terres ; mais quand on a pas d'argent, on prend ce que la terre nous donne. " Si on insiste, si on le presse de recevoir un journal qui lui enseigne à faire d'excellente culture sans argent : il se détourne avec mépris en vous jetant à la figure ces quelques mots : — " Mêlez-vous de vos affaires et laissez-moi agir comme je l'entends. " A ses yeux le véritable progrès consiste à bien parer son corps, à charger sa table, dans certaines circonstances, d'une grande abondance de mets et de bouteilles bien remplies et à se parer dans une riche et élégante voiture. Mais on me dira peut-être : " Tout cela ne prouve pas que le peuple a beaucoup d'argent ; ignorez-vous que la plupart de ces objets sont encore dus ! Allez demander accès aux livres de compte des marchands, vous en verrez de belles ! " Oui, je le sais que trop, le peuple achète énormément à crédit. Mais tant pis ! cela prouve d'avantage son imprévoyance, et qu'il ne s'occupe pas du lendemain. Pour lui transmettre sa propriété à ses enfants, c'est la dernière chose qui l'occupe. ....

Monsieur le Rédacteur, je pourrais m'étendre indéfiniment sur ce sujet, mais je m'aperçois que j'en ai déjà dit beaucoup plus qu'il n'en faut pour m'attirer le mécontentement d'un grand nombre de vos lecteurs et du peuple en général. Pourtant je me flatte d'être le véritable ami du peuple, et si je suis sévère à son égard c'est parce que je veux sincèrement son bien.

Monsieur le Rédacteur, recevez mes meilleurs souhaits pour le succès de l'œuvre à laquelle vous travaillez avec tant de bonne volonté. Puissiez-vous être compris de tous ceux à qui vous vous adressez. L'époque où vous arriverez à ce succès sera une époque de prospérité et de bien-être pour tout le Canada.

Votre tout dévoué, etc.,

J. P. B.

Plusieurs de nos lecteurs, même parmi les cultivateurs, nous ont écrit pour nous encourager à continuer la publication de la critique de notre correspondant et nous assurer qu'elle est de nature à produire d'heureux résultats. De plus, nous avons reçu plusieurs nouveaux abonnements depuis le commencement de cette publication.

Ces approbations que nous respectons hautement, ne nous feront point cependant dévier de la ligne de conduite que nous nous sommes tracée et nous dirons toute notre pensée sur la cause en litige.

Un célèbre écrivain de nos temps a dit : " Tout courtisan du peuple est un ennemi public, et ce peuple doit se défier de lui car il manque de franchise ou de bon sens. " Aussi notre but en prenant la cause du peuple en main n'est pas de faire son éloge, mais de le faire connaître tel qu'il est.

Il y a chez le peuple des campagnes, comme chez celui des villes et parmi les classes les plus élevées ce que l'on peut appeler le bas-fond de toute société. Il est des hommes dépourvus d'intelligence, privés du bon sens le plus ordinaire et qui touchent presque à l'idiotisme ; il en est d'autres dont l'esprit et le cœur

sont gâtés ; d'autres encore qui semblent nés pour être les avocats de toutes les mauvaises causes, et qui sont de véritables fléaux pour le milieu où ils vivent. Nous accordons à notre correspondant que dans ces différentes classes il se trouve des superstitieux, des hommes qui joignent la plus naïve crédulité à la défiance la plus stupide. Mais ces êtres qui excitent tantôt la pitié, tantôt la crainte ne forment qu'une bien minime portion du peuple. Il est vrai que chaque paroisse en renferme un plus ou moins grand nombre, il en est même quelques-unes où ils dominent, et nous en ferons connaître la raison plus bas ; mais la grande majorité du peuple canadien forme ce que l'on peut appeler, à juste titre, un des plus beaux peuples du monde entier, tant sous le rapport moral et intellectuel que sous le rapport physique. Et qu'on le remarque bien, cet éloge si flatteur nous n'en sommes que l'écho, des visiteurs d'outre mer l'ont proclamé avant nous. Voici en quels termes s'est exprimé un des étrangers les plus éclairés, qui ont visité nos rives : " A première vue, j'ai été frappé de la stature généralement élevée, élégante et fortement constituée des hommes du peuple de la campagne, mais je n'ai pas tardé de reconnaître que cette beauté physique était la plus infime de leurs qualités. Leur figure franche et ouverte, leur front serein et candide était pour moi une preuve patente qu'ils étaient exempts des vices honteux et dégradants qui abrutissent certains peuples de la terre. Quelques instants d'entretien avec eux m'ont presque toujours suffi pour me faire découvrir, dans ces hommes si bien faits, une haute intelligence, un esprit élevé, une imagination vive mais presque toujours subordonnée au frein d'un jugement sévère mais sûr. " Qui le peuple canadien est intelligent, spirituel, industrieux ; il est encore ami du beau, du vrai, du bien et des lettres ; mais il est surtout et avant tout religieux et religieux jusqu'au sacrifice. Les monuments élevés de toute part à la gloire de la religion et de la science, ces collèges, ces couvents si nombreux et qui cependant sont remplis de jeunes gens des deux sexes, ne prouvent-ils pas abondamment que ce peuple possède toutes les précieuses qualités que nous lui attribuons. Le peuple canadien est généralement sobre, chaste, honnête, docile aux enseignements de la religion qu'il professe, et aux conseils de ses pasteurs. " Aucun peuple, disait, il y a quelques années, un voyageur français, n'a conservé sa foi pure, les mœurs patriarcales, les véritables notions de la charité dans ses rapports avec ses semblables comme le peuple canadien. Son hospitalité est devenue proverbiale, et des milliers de malheureux naufragés sont là pour la proclamer bien haut. Quoiqu'il n'ait pas voulu recevoir de ces voisins des États-Unis la funeste contagion de leur civilisation malsaine, cependant nous ne craignons pas de le comparer à ce peuple roi. "

Cependant nous sommes loin de croire le peuple canadien sans défauts, il en a même qui sont le partage du grand nombre. Entre ces défauts deux principaux doivent être signalés : Le luxe et le manque d'économie. Et ces défauts qui constituent un grave désordre entraîneront après eux les plus tristes conséquences, et dont la moindre sera la ruine de plusieurs familles.

Mais soyons de bonne foi ; sur qui doit peser ce désordre, qui en est la première cause ? " Les vices populaires, a dit un philo-

sophe moderne, ne sont jamais que suivre et même d'un pas tardif, les exemples et même les entraînements d'en haut. Les classes élevées et éclairées contiennent en germe, dans leurs mœurs et leurs idées, le salut ou la perte du peuple. " Ainsi partant de ce principe, il est facile d'arriver à la triste conclusion qu'en Canada comme en Europe, comme ailleurs, ce sont les hommes élevés en dignité, en science et en richesse qui ont introduit parmi le peuple les vices qui peuvent entraîner à leur suite, sa ruine et sa perte. Le peuple aurait conservé son ancienne bonhomie, ses ajustements fabriqués à la maison, enfin son heureuse simplicité, qui le faisait se contenter de peu, si les classes supérieures de notre société n'avaient pas cherché, dans un luxe indiscret, dans des dépenses extravagantes à créer entre elles et le peuple une barrière infranchissable. Le peuple naturellement imitateur, croyant trouver le bonheur en suivant les exemples qui lui venaient d'en haut, a franchi cette barrière pour n'y trouver que ruine et déception.

Nous avons dit plus haut, que dans certaines localités, les esprits fourvoyés, les avocats de toutes les mauvaises causes, etc., dominaient : Eh ! bien, quelle est encore ici la première cause du mal ? Qui a fait la première éducation de ces populations ? Si vous remontez à leur naissance vous rencontrerez au milieu d'elles des hommes de profession, des marchands sans foi, sans honneur, sans principes religieux, adonnés à des désordres et qui avaient intérêt à corrompre le peuple pour s'autoriser dans leurs vices. Le peuple s'est laissé égarer, les pères ont transmis leurs défauts à leurs enfants et les générations se sont ainsi succédées jusqu'à nos jours.

Le peuple canadien, il est vrai, est encore peu amateur du progrès agricole, il se défie peut-être trop de ceux qui voudraient accroître le bien-être des cultivateurs, mais nous en avons donné la raison plus haut. Mais que tous les véritables amis de l'agriculture, que les hommes éclairés, dévoués au bonheur de leurs semblables unissent leurs efforts à ceux du clergé et nous verrons bientôt s'opérer un changement radical parmi nos populations rurales. D'ailleurs ici comme dans les anciens pays, les bons exemples feront plus que les plus belles paroles, que les plus beaux écrits, et quand dans chaque paroisse un ou deux cultivateurs intelligents auront pris l'initiative, ils trouveront bientôt de nombreux imitateurs. De plus nous avons la certitude que la génération naissante complètera ce qu'aura commencé la génération actuelle.

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

C'est par Rome, centre d'où jaillira la vraie solution des graves événements du jour, que nous commencerons la revue historique de la dernière quinzaine. Le Saint Père, toujours doué des bienfaits de la santé, a tenu plusieurs consistoires dans lesquels des promotions au cardinalat et à l'épiscopat ont été faites. Dans l'un de ces consistoires, il a été question pour la dernière fois de la béatification de la pieuse reine de Naples,

Marie Christine, mère de François II, le jeune héros de Gaète, et l'infortuné monarque que la révolution et le piémontisme poursuivent également de leur haine et de leur esprit de violence. On voudrait à tout prix l'éloigner de Rome. Mais Pie IX, qui connaît la légitimité de sa cause, et qui d'ailleurs par reconnaissance pour les services que le feu roi Ferdinand, père de François II, lui a rendus, en 1848, ne veut point qu'on attente à la liberté de son royal protégé, tant que celui-ci jugera bon de résider à Rome. On a dit aussi qu'une nouvelle demande de la part du gouvernement français avait été faite au Saint Père pour l'engager encore une fois, à éloigner de ses Etats le roi de Naples. Pie IX, fatigué d'une telle persistance, qui blesse également son indépendance comme souverain, et son affection de père et d'ami envers l'illustre victime, aurait répondu, cette fois, d'une manière si catégorique et si ferme que l'envie d'user d'un tel moyen pour vaincre la détermination du Pape, ne viendra plus aux importuns, quels qu'ils soient. Il ne leur restera plus que la violence ouverte qui alors aurait un double résultat, ce serait d'expulser à la fois de Rome et le Pape et François II. C'est à quoi travaillent toujours dans l'ombre les comités secrets que la Révolution et le Piémont tiennent sur pied, dans Rome même. Mais Rome reste fidèle à son pontif et à son roi. Les grandes processions qui ont été faites à l'occasion de l'exposition de la Sainte Face du Sauveur à St. Jean de Latran et à Ste. Marie Majeure, n'ont pas peu contribué à relever et à raffermir dans le cœur des Romains cette double fidélité au pontif et au roi bien-aimé que la Providence leur a donnée dans ces jours de tourmente et d'épreuve. Les biens spirituels qui ont résulté pour Rome et pour le monde de ces jours de piété extraordinaire, on a déjà en partie, la portée que le Saint Père en attendait. Jusqu'aux puissances, arbitres du sort de l'Europe chrétienne, qui en ont senti le contrecoup, soit pour se déclarer plus formellement contre l'oppresser de la Pologne, soit pour le forcer décidément par les armes à lâcher sa proie. Celui-ci, tout d'abord, a prévu le coup qui allait lui être porté par ces manifestations religieuses en faveur de la Pologne. C'est pourquoi l'ambassade russe à Rome avait tenté tous les moyens pour les empêcher. Elles ont eu lieu néanmoins, et si éclatantes et si vives, qu'elles ont dû paraître au tyran moscovite comme la dernière raison de paix et de patience de la part de l'Eglise et du monde catholique à son égard.

Nous ajouterons quelques détails à ceux déjà donnés dans notre dernière *Quinzaine* au sujet du tableau miraculeux de la Sainte Vierge, vénéré dans l'église de Vicaro, près de Rome. Le prodige continue de s'opérer, et attire des foules de pèlerins de toutes parts. Contrairement à nos premiers renseignements, nous avons la depuis que ce tableau est *une magnifique toile* due certainement au pinceau d'un grand maître, dont le nom cependant reste inconnu. De nombreuses guérisons s'opèrent chaque jour auprès de la sainte image, outre tous les bienfaits spirituels dont elle est l'instrument. Un jeune poète a composé un hymne que le peuple chante jusque dans les rues, tant la foi est

grande et les sentiments pieusement excités. On a fait aussi une photographie de l'image miraculeuse. Peut-être parviendra-t-elle ainsi dans notre Canada, qui l'accueillerait avec empressement, lui si plein de foi encore, surtout dans nos campagnes.

Un autre fait de même nature que celui de Vicovaro a lieu, en ce moment, à Subiaco, en Italie. Il a été examiné par l'autorité ecclésiastique et par d'autres personnes tout à fait dignes de foi. Là aussi, le peuple est accouru en foule, et les bienfaits spirituels et corporels qu'on obtient sont les mêmes qu'à Vicovaro. Le journal qui donne ces détails, ajoute en terminant : " Que peuvent signifier tous ces prodiges qui se multiplient... sinon *miséricorde et justice.* " C'est tout naturellement la pensée qui s'offre à tous, et que nous avons exprimée nous-mêmes en rapportant le miracle de Vicovaro.

Dans un ordre de choses moins extraordinaires, la foi des catholiques, en Europe, éclate encore en ces temps, au milieu des ténèbres de l'erreur qui semble vouloir tout obscurcir, et se presser d'arriver à un affreux triomphe. Dans le congrès catholique tenu à Malines, on n'a pas seulement parlé et discours avec talent et sagesse, mais on a adopté des résolutions propres à mettre en action les pensées utiles qu'on y avait exprimées. Parmi ces résolutions, il suffit ici de remarquer celle toute pleine de justice et de saine doctrine, qui se prononce également contre les fautes et les horreurs commises des deux côtés, en Pologne. C'est tout clair. En matière de doctrine, le mal est mal partout où il se trouve. Il peut avoir ses degrés de malice et de mauvaises suites, mais toujours est-il condamnable dès qu'il se montre ; est-il la prétention de servir la meilleure des causes. S'il persiste à vouloir guérir les maladies dont il est lui-même atteint en tout ou en partie, c'est alors qu'il faut lui dire, pour ne pas risquer la guérison et fausser les principes : " *Médecin, guéris-toi toi-même.* " C'est ainsi qu'il en a été de tout temps dans la morale catholique ; et c'est ainsi que l'a exprimé Pie IX tout récemment, au sujet des Polonais. Le grand pontif entend bien n'approuver chez eux, dans leur lutte, que ce qu'il s'y fait honnêtement et chrétiennement.

Le congrès catholique de Malines aura, lui aussi, une immense portée. La solution des grandes questions européennes dépend de l'attitude éclairée, orthodoxe, active et ferme des catholiques. Seuls, les catholiques de cette nature, non mêlés aux errears et aux passions des libéraux de tout nom en politique, peuvent servir utilement et honnêtement les intérêts de l'Eglise, de la société et des gouvernements qui veulent vivre et gouverner légitimement. C'est en vain que les partis, tels qu'ils sont partout aujourd'hui, aspirent au rôle magnifique d'appeser les passions et d'unir les esprits sans le secret fondamental des principes sûrs et éprouvés, tels que les connaissent et les pratiquent les vrais catholiques, comme à Malines, comme en Suisse, dans les récents congrès tenus par eux.

Plusieurs lois, intéressant les habitants des campagnes spécialement, ont reçu leur sanction dans

notre Parlement canadien. Le crédit foncier, la milice, l'exploitation des mines, les chemins de fer, les intérêts de l'agriculture, de la colonisation, de la navigation, des douanes, de l'éducation, de l'administration civile des paroisses relativement aux constructions d'églises et de presbytère, aux divisions des paroisses, aux cimetières et aux assemblées de fabrique; la création de nouvelles municipalités, l'incorporation et certains amendements en faveur des institutions charitables, et d'assurance pour divers sujets; la transformation légale de certains villages en villes, la subdivision de townships; des réglemens concernant les bestiaux, la potasse et la perlasse, les banques d'épargnes, certains cours de justice, institutions municipales et chemins à barrières: tels sont les divers objets sur lesquels nos législateurs ont cru devoir décréter de nouvelles lois. Plusieurs autres mesures étaient venues devant eux; mais, soit défaut de temps, soit parti pris avec plus ou moins de raison, ces autres mesures, dont on peut à la vérité espérer une solution heureuse dans la prochaine session, puisque la reprise de ces mesures a été solennellement promise, n'ont pu obtenir leur dernier résultat dans cette session; cependant elles ne sont pas moins propres que celles déjà adoptées à procurer, sous d'autres rapports, des avantages réels et très-importants au pays entier, comme à certaines classes en particulier. Parmi ces mesures à reprendre, est celle qui concerne la tempérance; et aussi celle qui a rapport au cours et à la rente de l'argent. Le projet de loi de Mr. Dunkin, relatif à la tempérance, devrait enfin obtenir sa sanction légale, comme il a depuis longtemps celle du public. La morale du peuple est trop visiblement liée à une semblable loi, si elle est bien exécutée, pour ne pas intéresser tout le monde en sa faveur. Quant au cours et à la rente de l'argent, c'est encore le peuple, avant tout, qui a intérêt que ces choses soient réglées avec discrétion et sagesse; et le plus vite qu'il en sera ainsi, sera un autre avantage qui saute aux yeux de tout le monde.

A cause des matières de ce numéro de la *Gazette*, nous sommes obligé de terminer ici la *Quinzaine*.

### Saint Isidoro, patron des laboureurs.

La lettre d'un élève de l'école d'agriculture adressée à un confrère absent et que nous publions plus bas, nous fournit l'occasion de dire un mot de St. Isidore, et de faire connaître aux cultivateurs comment ce grand saint a mérité d'être choisi pour être leur patron.

St. Isidore naquit en Europe, à Madrid. Ses parents étaient pauvres, mais remplis de piété, et lui inspirèrent dès son enfance l'horreur du péché et l'amour de la vertu. Aussi, si le peu de fortune de ses parents ne leur permit pas de le faire élever dans l'étude des lettres, leur fils n'en acquit pas moins la science par excellence. La simplicité et l'humilité de cet enfant lui méritèrent de recevoir directement de l'Esprit Saint les lumières que n'aurait pu lui communiquer les meilleurs livres.

Devenu adolescent, sa patience à supporter les injures, sa douceur à l'égard de tous ceux qui lui portaient envie, sa fidélité à obéir à ses maîtres, son exactitude à prévenir tout le monde dans

les choses même indifférentes, lui gagnèrent l'estime et le respect de tous ceux qui le connaissaient.

Il confondait par sa conduite ceux qui prétendent que les occupations extérieures ne leur laissent pas le temps de vaquer aux exercices de piété. Chacune de ses actions étaient un acte de religion, car il les faisait en esprit de pénitence et en se proposant l'accomplissement de la volonté divine. Plus son travail était pénible, plus il lui devenait cher. En labourant la terre il était pénétré de l'esprit des anciens anachorètes. Pendant que sa main conduisait la charrue, son âme conversait avec Dieu et avec les esprits bienheureux. Ce fut par cet amour de la prière joint à la pratique continuelle de l'humilité et de la mortification, qu'il acquit cette sainteté éminente qui le rendit l'objet de l'admiration de toute l'Espagne.

Isidore se mit, dans sa jeunesse, au service d'un gentil homme, nommé Jean de Vergas, pour labourer sa terre et faire valoir ses fermes. Plus tard, il entra dans l'état du mariage et fixa son choix sur Marie Terribia, qui était aussi fort recommandable par ses vertus.

Isidore resta toujours attaché au service du même maître. Jean de Vergas qui sentait tout le prix du trésor qu'il possédait dans la personne d'Isidore, le traitait comme son frère, se rappelant cet avis de l'Ecclésiastique: *Chérissez comme votre âme le serviteur qui a de la sagesse*. Il lui accorda la liberté d'assister tous les jours à la sainte messe. Mais Isidore n'abusait pas de la bonté de son maître, il se levait tous les jours de grand matin pour satisfaire toute à la fois à sa piété et à ses obligations.

Isidore étant tombé malade prérit sa dernière heure. Il s'endormit dans le Seigneur, le 15 mai 1170, à l'âge de près de soixante ans. Sa sainteté fut attestée par plusieurs miracles. Il fut canonisé le 22 mars 1622.

Puisse-t-on tous les cultivateurs être de fidèles imitateurs de leur patron, Saint Isidore.

### Lettre d'un élève de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne, à un confrère absent.

Cher Ami,

Depuis un mois que je suis arrivé, je t'ai attendu de jour en jour, pensant que l'état de ta santé te permettrait de venir combler le vide que ton absence cause parmi nous. Tu aurais été le onzième, car nous sommes actuellement dix, mais nous en attendons d'autres encore. Il nous tarde toujours de revoir un ami absent, aussi est-ce avec plaisir que je t'aurais vu revenir au milieu de nous pour nous raconter les merveilles dont tu as été témoin à l'Exposition Provinciale. Quant à nous, il ne nous a pas été donné de voir d'aussi belles choses que toi, notre position ne nous l'a pas permis; mais, peu indifférents comme tu le sais à l'avancement de l'agriculture, nous avons fait deux petites excursions aux exhibitions de Kamouraska et de l'Islet; mais la *Gazette des Campagnes* t'a tout appris.

A présent je vais te raconter un épisode qui ne manquera pas de t'intéresser grandement. Monseigneur, qui a visité Ste. Anne dernièrement, nous a accordé une faveur dont le souvenir restera longtemps gravé dans notre mémoire. Nous lui fûmes présentés. En nous apercevant, il nous salua comme les rois du pays, comme des heureux devant former plus tard la classe la plus honorable de la société, surtout dans un pays comme le nôtre. Puis il nous adressa quelques paroles amies qui nous remplirent de courage pour l'accomplissement de notre noble tâche.

" Chers enfants, nous dit-il avec cet air de bonté et de franchise qui le caractérise, en embrassant le noble état de cultivateur, vous avez sans doute fait le meilleur choix; vous vous êtes résignés à faire d'une manière spéciale la sainte volonté de Dieu, en accomplissant les paroles qu'il adressa à Adam, au sortir du Paradis Terrestre: " Tu cultiveras la terre, et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Ce n'est pas tout, mes

chers enfants, pour vous montrer combien j'apprécie votre choix, je vous dirai bien franchement que si je redevais jeune, et sachant que Dieu ne m'appelât pas à l'état ecclésiastique, je me ferais cultivateur, préférant l'humble médiocrité de l'habitant des campagnes au luxe effréné de ces superbes citadins, qui passent leur vie dans des angoisses qu'ils essaient en vain de cacher."

Puis sur la demande de notre Directeur, il nous donna pour patron de l'école, St. Isidore, le modèle des laboureurs. Il nous congédia ensuite, en nous promettant de nous envoyer, à chacun de nous, la photographie d'une image qu'il nous vanta beaucoup, et avec raison, comme tu vas le voir.

C'est un saint laboureur qui offre au Seigneur le travail de sa journée. Il est arrivé dans le champ pour commencer à labourer; la charrue est là avec les chevaux prêts à se mettre en marche. Mais lui est là agenouillé et la tête découverte, puis à côté de lui, est un jeune homme, son fils, qui partagera sa prière; heureux jeune homme qui grandit ainsi entouré des conseils d'un père aussi vertueux! Tous deux dans cette posture adressent au Dieu Tout puissant, de qui tout leur viendra, cette courte mais belle prière: "Tout pour vous, ô mon Dieu, tout pour votre plus grande gloire et votre saint amour." Puis on voit au-dessus de leurs têtes une croix surmontée d'une couronne qui s'abaisse sur leurs têtes, dans un rayon de lumière.

Ah! cher ami, tu le comprends, le spectacle est digne des cieux; il n'y a qu'un saint qui puisse être l'objet d'une telle faveur. Quant à nous, nous ne pouvons nous attendre à rien de semblable, mais cet exemple doit nous dire assez haut de quel œil Dieu regarde le pieux laboureur qui le sert fidèlement, et qui donne à ses semblables, puis à la société toute entière l'exemple de la piété, du travail et de la vertu.

Tous mes confrères te présentent leurs saluts les plus affectueux.

Ton ami,

Ecole d'Agriculture de Ste. Anne,  
10 octobre 1863.

L. P. S.

### Singulier résultat.

Sous ce titre voici ce que nous écrivions dans le numéro de la Gazette du 1er Mai.

"Un cultivateur français a fait, l'année dernière, une expérience singulière dont le succès a dépassé toute attente. Il a semé quatre patates dont deux avaient reçu chacune une fève, et les deux autres chacune un pois."

"Dans un temps très court les pois et les fèves poussèrent des tiges très-vigoureuses qui fournirent à leur propriétaire quatre plats copieux. Mais chose plus remarquable les patates poussèrent admirablement et ne furent pas attaquées par la maladie.

"Bien plus les tubercules se multiplièrent extraordinairement; le premier pied donna 38 sujets, le second 30, le troisième 29, et le quatrième 25, tous fort sains. . . ."

Nous terminions ce petit article en invitant nos lecteurs à faire la même expérience et à nous en faire connaître le résultat. Mais comme nous savions d'avance que les cultivateurs aiment peu les nouveautés, nous nous sommes chargés nous-même de faire faire ce que nous conseillons; et voici le fruit de notre expérimentation:

Nous avons fait semer seize patates qui toutes avaient reçu un pois ou une fève. Jamais nous n'avons remarqué une végétation plus vigoureuse. Les tiges des patates ainsi que celles des pois surtout ont atteint une hauteur de cinq à six pieds. Les tubercules qui sont très-nombreux, mesurent pour le plus grand nombre de 16 à 18 pouces de circonférence. Le produit entier est de

quatre minots et quart. Quant aux pois, les gousses étaient aussi très-nombreuses, mais la plupart n'ont pu arriver à maturité parce qu'elles se trouvaient enveloppées dans une masse de tiges et de feuilles; les tubercules avaient été semés trop près les uns des autres.

Cette expérience a été faite par un cultivateur de Ste. Famille (Isle d'Orléans). Il a semé trois patates qui toutes avaient reçu chacune un pois. Ces trois patates lui ont donné 47 tubercules, d'une grosseur tout à fait remarquable. Ce cultivateur est tellement satisfait du résultat de son expérience, qu'il est décidé à suivre la même méthode pour toute sa semence de patates, l'an prochain.

Le Rapport de l'exhibition du Comté de Temiscouata est venu trop tard pour le présent numéro.

## ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

### RECETTES.

#### Moyen de rendre le blanchissage durable.

Monsieur le Dr. Génard, de St. Jacques de l'Acadian a eu l'obligeance de nous communiquer la recette suivante:

Monsieur, dans votre numéro du 15 juillet vous avez publié une recette pour blanchir à la chaux les toits, les bâtiments, les clôtures, etc., etc., je vous en envoie une autre dont on se sert en Suisse, dans quelques parties de l'Europe, aux Etats-Unis, dans le Haut-Canada etc., elle est très durable et a l'avantage de conserver le bois aussi longtemps que la peinture. Des bâtiments lavés avec la composition suivante, offraient la même apparence de fraîcheur, dix ans après leur blanchissage. Elle ne peut donc être trop recommandée.

Prenez un demi minot de chaux calcinée, 9 livres de carbonate de plomb (blanc de céruse), 7 livres de cassonade brune ou 7 chopines de mélasse, 7 livres de sel de cuisine, et de l'eau en quantité suffisante pour délayer le tout.

N. B.—Le blanc de céruse ne coûte pas au-delà de deux ou trois sous la livre.

#### Moyen de détruire les vers à choux.

Un prêtre du diocèse de Montréal nous écrit ce qui suit:

"Monsieur, si dans vos recherches il vous arrive de découvrir le moyen de détruire le ver à choux, vous nous rendrez un important service en publiant ce moyen sur votre Gazette des Campagnes; car cet insecte fait dans nos localités un tort immense, et tellement que plusieurs sont décidés à abandonner cette culture, si on ne leur enseigne une recette qui les débarrasse de cet ennemi dangereux."

Voici ce que nous conseillons à ce vénérable Curé et à ses paroissiens: Si les moyens ordinaires, tels que l'emploi de la semure, de la cendre, de la chaux vive ne suffisent pas, qu'ils préparent dès l'automne le terrain destiné à recevoir les plants de choux, qu'ils le bouleversent complètement; après cette première préparation, dès les beaux jours du printemps, qu'ils le bouleversent de nouveau et après y avoir mêlé le fumier, qu'ils arrosent le tout avec de l'eau bouillante ou encore mieux de la lessive aussi bouillante et en assez grande quantité pour imbiber toute la couche ameublie; de cette manière les œufs, les larves et les insectes seront entièrement détruits. Ce remède est infailible.

Ce moyen peut être aussi avantageusement employé pour détruire les vers qui dévorent les oignons.

(Extrait des *Soirées Canadiennes*.)

## FORÊSTIERS ET VOYAGEURS.

## ÉTUDE DE MŒURS.

## HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

6

Ikès le jongleur.

(Suite.)

En ce disant, Ikès avait en effet donné une terrible *pincée* dans sa *converte*, à l'endroit de la figure humaine qu'il avait tracée. Il ajouta avec un sourire féroce.

— Il ne dormira pas beaucoup cette nuit, va ! Tiens l'entends-tu comme il se plaint, c'est la collique, tu vois bien.

Ma parole, je ne sais pas si je me suis trompé, mais j'ai cru entendre des gémissements, comme ceux d'un homme qui souffre d'atroces douleurs : or, l'Algonquin était, en ce moment, à dix lieues de nous. J'ai appris ensuite qu'il avait été fort malade d'une maladie d'entrailles.

— Ikès, dis-je à mon compagnon de chasse, tout cela finira mal. D'abord, et c'est l'essentiel, ton salut est en danger ; si tu meurs dans ce commerce, il est bien sûr que le diable t'empoignera pour l'éternité. Dans ce monde-ci même, tu n'as aucune chance contre la vieille Monine, elle est plus sorcière que toi : tu sais bien que c'est elle qui a prédit l'arrivée des anglais (1), et il n'y avait pas longtemps alors qu'elle faisait de la jonglerie.

— C'est vrai, répondit Ikès : puis il s'enveloppa dans sa *converte*, s'étendit sur le sapin et s'endormit.

L'été suivant je n'étais pas à Rimouski, mais j'ai appris que le malheureux est mort dans les circonstances suivantes. Il était toujours campé sur le *Brûlé*, la vieille *Monine* et l'Algonquin avaient leurs cabanes à la *Pointe-à-Gabriel*. Un soir Ikès *flambait* dans la rivière, il allait darder un saumon, lorsqu'il fut pris d'une douleur de ventre qui lui fit tomber le *nigogue* des mains : transporté dans sa cabane, il languit quelque temps et mourut dans une stupide indifférence.

C'était une dernière *pincée* de la *Monine*, et le dernier coup de son *Mahoumet* !

7

## Le passage des Murailles.

Ma chasse finie, le printemps, je résolus d'aller faire un voyage à Kamouraska avant que de m'établir à Rimouski, où j'avais concédé une terre. Je possédais quelques épargnes, je les laissai à *serrer* à un habitant, et je partis pour aller rendre visite à mes gens et à mes anciens amis dans ma paroisse natale.

Dans ce temps là, il n'y avait pas de *Chemin du Roi* entre les Trois-Pistoles et Rimouski, on allait par eau ou bien à pied en suivant la grève. Le long des *Murailles* on était obligé

(1) Une tradition, qui n'est pas encore tout à fait perdue, rapporte qu'une sauvagesse a prédit, deux ou trois ans d'avance, la prise du pays par les anglais.

de prendre l'appoint de la marée pour passer ; car vous savez qu'à marée haute la mer vient battre le pied des *Murailles*, en bien des endroits.

On mettait environ deux jours à faire le passage, ce n'était pas commode et pourtant c'était *plaisant*.

Tenez, je ne sais pourquoi, mais quand on voyage dans un grand *chemin passant*, en voiture, qu'on loge aux maisons, il semble que ce n'est rien ; ou ne s'en souvient pas. C'est encore bien pire quand on va en bateau à vapeur ou en chemin de fer ; ah ! bien dame alors on ne voit rien du tout, et toute l'histoire véritable d'un voyage comme ça, c'est qu'on est parti de telle place à telle heure et qu'on est arrivé à telle autre place à telle autre heure.

Mais quand on voyage en canot ou de *son pied*, qu'on saute les rapides dans les bouillons ou qu'on fait portage, qu'on marche sur les feuilles ou sur le sable ou les galots, qu'on *chausse la raquette* pour la neige, qu'on campe sur la grève ou dans le bois, qu'on dort sur le sapin... oh ! c'est tout différent ; on n'oublie pas ça, et il nous paraît qu'on voit toujours son tas de bois pour la nuit et la fumée qui monte de son *camp*.

Pourtant, il y a de la misère là dedans, et puis, ce n'est pas un établissement ; il faut rester seul pour mener cette vie là, à moins de se faire sauvage :... aussi, je conseille toujours aux jeunes gens de s'établir sur des terres, ça vaut mieux, malgré tout : on peut aller à l'Église régulièrement, on a toujours le prêtre à son service si on tombe malade, sa femme et ses enfants pour *réconfort*, et on court plus de chances d'être bien préparé quand la mort vient ; car il faut que tout finisse par là, et on ne doit pas oublier qu'on est plus longtemps couché que debout.

Mais je reviens à mon voyage. Parti de la *Rivière-hâtée* le matin, je me rendis à la *Pointe-à-la-Cève*, pour camper le soir. Je faisais route avec un des garçons du seigneur Rioux des Trois-Pistoles : c'est lui qui m'a appris l'histoire que je vas raconter sur le Père Ambroise, un des missionnaires qui desservait la côte du Sud, avant l'établissement des paroisses en bas de Kamouraska.

Le Père Ambroise logeait toujours chez le seigneur Rioux à Trois-Pistoles. La dernière fois qu'il est venu faire sa mission, il passa là quelques jours pour exercer le saint ministère comme d'ordinaire. Pendant qu'il était là il arriva un *tireur de portraits*, qui allait ainsi par les campagnes comme vous avez vu.

Il prit envie au seigneur Rioux et aux autres gens des Trois-Pistoles de faire prendre le portrait du Père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça serait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps là ce n'étaient pas des petits portraits dans des petites boîtes comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait.

Quand le portrait fut fini, on le mit dans la Chambre de Compagnie et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien ressemblant ; il y avait sa robe, son bréviaire sous le bras ; en un mot tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

— Pour moi, dit le Père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait !

Après la moisson, le Père Ambroise, étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au seigneur Rioux :

— Mon bon Monsieur Rioux, pourriez-vous me donner un vieux gobelet de fer blanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment ?

— Mon Père, répondit le seigneur Rioux, en prenant sur la



table un gobelet d'argent, faites-moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi.

— Ah ! je ne puis pas faire cela ; donnez-moi je vous prie un gobelet de fer-blanc.

— Mon Père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau ; j'en serais peiné.

— Mon cher Monsieur Rioux, vous savez que je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre, et si j'allais le perdre.

— Eh ! bien ; mon Père, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort : si vous le perdez le Bon Dieu me le rendra.

— Ainsi-soit-il, reprit le Père Ambroise, et que le Bon Dieu vous récompense, avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eu pour son humble serviteur.

Le Père Ambroise partit dans un canot dirigé par deux hommes. La famille Rioux et les voisins le reconduisirent jusqu'au rivage : c'était comme un enterrement, tout le monde était triste.

Dans les environs de la Pointe-à-la-Cive le canot, on ne sait par quel accident, chavira : le Père Ambroise et un des hommes qui conduisaient l'embarcation se noyèrent ; se cramponna au canot et réussit à se sauver (1).

Le lendemain matin, Madame Rioux, en faisant son ménage trouva le gobelet d'argent sur la table de la Chambre de Compagnie, à la même place où il était, quand le seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon Père.

On se dit, de suite, le Père Ambroise est mort ; il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros ; mais il y a un saint de plus au Ciel !

Comme vous pensez bien, Le Gobelet d'argent est plus précieux que cent fois son pesant d'or, et on le conserve comme une relique.

## 8

## Les chaloupiers.

En revenant de mon voyage de Kamouraska, je logeai chez un nommé Levêque, à l'Île-Verte. Levêque était *chaloupier* : il passait toute la belle saison sur l'eau, à chasser, à mener des voyageurs, à faire des messages et à transporter des effets, allant de la côte sud à la côte nord, de Québec à Gaspé, partout où il y avait quelque chose à faire.

Dans ce temps là un bon chaloupier ne manquait pas de besogne, et comme Levêque, à part de cela, était bon chasseur de marsouin, il vivait fort à son aise.

(1) Amable Ambroise Rouillard, en religion Père Ambroise, Prêtre Récollet, exerça de temps à autres, le ministère dans les paroisses ou missions du bas du fleuve de 1727 à 1768.

La Liste Chronologique de M. Noiseux assigne l'année 1769 comme celle de la mort du Père Ambroise, sans mentionner le genre de mort qui l'enleva. Cette liste place au 19 juin 1734 l'époque de l'arrivée ou de l'ordination du Père, tandis qu'on trouve dans les anciens Registres de Rimouski des actes écrits et par lui dès l'année 1727.

Quant à l'époque de la mort du Père Ambroise, j'ai toutes raisons de croire qu'elle arriva en 1768 et de la manière indiquée par la tradition. Il a des actes signés du Père qui datent de 1767, puis il y a une lettre de M. Lepage de Saint-Germain, du 27 octobre 1768, précieusement conservée à l'Archevêché, qui évidemment fait allusion à la mort du Père Ambroise comme à un événement remontant déjà à quelque temps.

Quand je logeai chez lui il venait justement de perdre son associé. Dans la conversation il me proposa de prendre la place du défunt, me fit part de ses projets et me charma si bien que je consentis à sa proposition.

Je redescendis donc en hâte à Rimouski, pour retirer mon argent et remonter à l'Île-Verte. Mon aîné ne rendit le dépôt que je lui avais confié, je lui fis cession de la terre que j'avais concédée, et, au lieu de m'établir, je me vis de nouveau lancé dans les aventures.

Revenu à l'Île-Verte, j'achetai, de la veuve de l'ancien compagnon de Levêque, sa part dans la chaloupe et tous les agrès, pour devenir associé avec moitié des risques et des travaux et moitié des profits.

Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les courses que nous avons faites, à travers lesquelles nous trouvâmes le tour de tuer deux marsouins dans le cours de la saison.

Ce serait une belle classe que la chasse aux marsouins, si on en tuait plus souvent. Ça se fait en chaloupe à la voile : un des associés gouverne la chaloupe, dans les eaux où se trouve les *mourées* de marsouins, l'autre se tient debout à l'arrière appuyé sur son harpon à longue tige de fer : aux pieds du harponneur est un petit baril servant de bouée, qui se fixe au harpon au moyen d'une longue amarre du meilleur fil. On tient de plus tout prêt, une couple de fusil chargés à balle.

Les marsouins passent et repassent à quinze, vingt, trente pieds dans l'eau, sous la chaloupe ; souvent ils croisent la course de l'embarcation, ou *prennent* le sillage. Vous savez comme l'eau salée est claire et transparente ; avec de l'habitude on fuit par se rendre compte de ce qui se passe ainsi à plusieurs brasses de profondeur.

Le harponneur suit les mouvements de son gibier et donne ses ordres au timonnier en conséquence. Le marsouin, à la profondeur où il se tient d'ordinaire, apparaît comme une tache jaune plus ou moins grande, selon l'épaisseur de la couche d'eau qui le sépare de la surface. Le chasseur guette le moment où la tache jaune se montre en ligne droite avec le derrière de la chaloupe, et alors, prompt comme l'éclair, il lance son harpon droit à pic et jette la bouée à la mer.

Si le marsouin est frappé, il fait beau voir courir, plonger et bondir la bouée, à la suite de l'animal. L'affaire des chasseurs alors est de suivre la bouée du mieux possible et, dans tous les cas, de ne pas la perdre de vue. Le marsouin finit bientôt par diminuer la rapidité de sa course, puis par s'arrêter, ou à peu près : alors, on s'empare de l'amarre, par le moyen de la bouée ; en tirant avec précaution sur le harpon, on cherche à s'approcher du marsouin, qui vient respirer de temps en temps à la surface. Dès qu'on trouve sa belle, on lui envoie une balle dans le voisinage du *soufflet* et le marsouin est à soi, il ne s'agit plus d'aller à terre, pour le *décapoter* et faire fondre l'huile (4).

(4) Cette manière de capturer le marsouin n'est pratiquée que par un petit nombre de chasseurs : parceque tout le marsouin qui se prend dans le Saint-Laurent se prend dans des pêcheries tendues avec des perches sur les battures qui découvrent ou à peu près à marée basse, ou bien à l'eau profonde avec des filets ; mais la description de ces méthodes n'entre pas dans le plan de cet écrit.

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,  
Propriétaire-Gérant.

## Société de Colonisation.

Une assemblée publique des amis de la colonisation, tenue à St. Germain de Rimonski, le 24 septembre dernier, aux fins d'organiser une société de colonisation pour le comté de Rimonski. Les messieurs suivants ont été élus unanimement officiers et conseillers du bureau de direction de la dite société.

OFFICIERS. — Directeur-président, Révd. M. S. Nadeau; Président-adjoint, Révd. M. P. L. Lahaye; 1er Vice-président, G. Sylvain, écrivain; 2nd Vice-président, A. E. Gauvreau, écrivain; Secrétaire, J. B. Lepage, écrivain; Secrétaire-correspondant, P. L. Gauvreau, etc.; Trésorier, C. J. Chalifour, écrivain.

## CONSEILLERS.

Matane—Révd M. P. Audet et A. Fournier, écrivain.

McNider et Matane—Révd M. J. Dumas et M. W. Z. Lanouette.

St. Octave de Métis—Révd M. C. Cloutier et N. Richard, écrivain.

Ste. Flavie—Révd M. M. Duguay et J. Fournier, écrivain.

St. Anaclet—Révd M. J. B. Blanchette et M. J. R. Lavoie.

St. Germain—Jos. Garon, écrivain, et M. Ed. Pouliot.

Ste. Cécile du Bic—Révd M. F. A. Blouin et M. J. Côté.

St. Fabien—Révd M. A. Ladrière et M. O. Desjardins.

St. Simon—Révd M. G. S. Marceau et M. J. Bélanger.

## La Colonisation.

Plusieurs journaux anglais s'alarment du mouvement de colonisation, pourtant bien lent et trop faible, qui se fait sentir parmi notre population, et critiquent avec amertume le gouvernement qui la favorise et le clergé qui le dirige. Le secret de ces attaques, c'est que la population anglaise des *Townships* voudrait y dominer sans partage, et qu'elle voit avec jalousie les canadiens s'emparer des terres qu'elle destinait à ses nationaux, former des établissements tout autour d'elle et la devancer dans la pacifique conquête de ce pays nouveau.

Ces journaux ont trouvé un antagoniste inattendu dans le *Commercial Advertiser*, qui est descendu dans l'arène pour nous défendre sans nous ménager. Son article, que voici en entier, contient à travers des exagérations malveillantes bien des choses justes.

« Les efforts combinés qui ont été récemment tentés pour encourager la colonisation des terres incultes dans le Bas-Canada par le surplus de population franco-canadienne des vieux Districts,—efforts qui ont été appuyés par le clergé catholique qu'on suppose avoir été indûment secondé par le gouvernement,—ont provoqué une discussion dans plusieurs journaux provinciaux, qui semblent voir dans ces efforts les preuves d'une conspiration contre le progrès et l'ascendant protestants.

Si ces efforts étaient infiniment plus vigoureux qu'ils ne sont et paraissent devoir réussir dans une bien plus large mesure, nous avouons que nous y verrions beaucoup à louer et rien à craindre. Le système de division et de subdivisions continues de la propriété entre héritiers dans le Bas-Canada a produit le même résultat qu'en France. Des terres à peine suffisantes pour le soutien d'une seule famille dans l'aisance ont été chargées de pourvoir à la subsistance de trois ou quatre familles; l'énergie des cultivateurs a été confinée dans une étroite sphère d'action et par là réprimée; les améliorations ont été retardées par la pauvreté qui entraînait un système de culture impuissant et empêchait de remédier à un état de chose qui s'aggravait d'année en année.

Ainsi la majorité des cultivateurs Canadiens-Français, payant des rentes nominales et la moins taxée de toutes les populations, avec un bon sol et un beau climat, un marché profitable et facile, devint cependant chaque année plus pauvre, et avec la plus stricte économie, ne tira que sa subsistance d'un sol surchargé.

Derrière leurs établissements se trouvait une vaste étendue de forêts qui sollicitait leur esprit d'entreprise en lui offrant une carrière plus vaste, féconde et profitable, mais leur énergie rétrograde reculait devant les premières difficultés de la lutte avec les forêts, et ils ne possédaient pas les moyens de subsister en attendant que les terres nouvelles fussent défrichées. Cela produisit une énorme émigration aux Etats-Unis, où les jeunes femmes trouvaient de l'emploi dans les fabriques et où les jeunes gens devenaient porteurs d'eau et sieurs de bois au milieu d'un peuple qui les méprisait, perdaient les mœurs simples de leurs pères, abandonnaient leur foi sans en acquérir une autre, et prenaient tous les vices sans les vertus de leurs nouveaux concitoyens.

S'il est avantageux pour le Canada d'encourager l'immigration étrangère et de dépenser de fortes sommes pour amener sur nos bords la population surabondante de l'Europe il doit être certainement plus avantageux de retenir ses propres enfants sur son sol. Plusieurs canadiens-français patriotes se sont dévoués à cette tâche avec le secours du clergé catholique et l'encouragement du gouvernement. A l'idée philanthropique a pu se mêler quelque espoir de surmonter l'infériorité numérique de la population du Bas-Canada, et d'augmenter l'influence politique des canadiens-français; mais nous ne voyons pas que la tentative soit moins louable à cause de cela. Et loin de craindre pour les intérêts anglais si elle réussit, nous avons peur seulement qu'elle manque à cause de l'antipathie enracinée de ce peuple par les efforts individuels dans une nouvelle carrière, et par le défaut de confiance en soi-même, en ses propres forces, et de ces patients efforts en vue d'un résultat lointain qui constituent le véritable colon.

Les Sociétés de colonisation ont, quoiqu'il en soit, pris la bonne voie; elles ont reconnu que la colonisation franco-canadienne devait être organisée en Sociétés régulières sous

la direction d'un chef, et autant que possible avec les accessoires d'une Société établie; que tant que le noyau du nouvel établissement ne serait pas bien formé dans le désert avec l'église, l'école, le moulin, le docteur, le notaire, les commerçants et les ouvriers nécessaires, le moins possible devrait être laissé aux efforts individuels. Mais ce point atteint, il n'y a pas de doute que les efforts individuels suffiront pour amener la rapide agglomération de la population autour de ce noyau.

Le colon américain ou anglais a plus de force individuelle; il pénètre dans les solitudes sans se préoccuper de savoir si quelqu'un l'y suivra; il est convaincu que si l'endroit où il se fixe est bon, il aura bientôt des voisins, et qu'à mesure que les besoins naîtront, les renforts d'outils et autres accessoires de la civilisation viendront. En attendant, il se met à l'œuvre pour tirer le meilleur parti possible de sa position, se contente d'un sentier à travers les bois au lieu de route, et d'un tronç d'arbre jeté sur un ruisseau au lieu de pont, et au milieu du silence farouche des forêts, à cinquante milles de la plus prochaine habitation, élève une famille de rudes pionniers dans cette solitude complète qui a un si grand charme pour la race anglo-saxonne et qui a fait de Robinson Crusoe le livre favori de tous les anglais, grands et petits, depuis tant de générations, mais qui, en quelques mois, rendrait fou un canadien-français. Pour un Français, la société et la co-opération sont tout; pour un anglais, ce n'est rien.

C'est pour cela que toutes les colonies Françaises ont été des entreprises du Gouvernement, et qu'aussitôt que la protection du Gouvernement a cessé, elles ont décliné. Les colonies anglaises, au contraire, quoique créées par des efforts combinés, ont prospéré précisément en proportion qu'elles ont été laissées à l'entreprise individuelle; et la rapide colonisation du territoire des Etats-Unis, sauf quelques exceptions peu importantes, a été le résultat des efforts individuels agissant sans accord concerté et indépendants les uns des autres. Durant un siècle la population Franco-Canadienne du Bas-Canada a franchi à peine les limites de ses anciens établissements, tandis que la population anglaise s'est répandue par tout le continent. — *Revue Agricole*.

## Crédit foncier.

Une assemblée préliminaire des promoteurs du Crédit Foncier doit être tenue le 11 de novembre, à St. Hyacinthe, dans le but d'élire trois directeurs *pro tempore*, qui seront chargés d'ouvrir des listes de souscripteurs.

— Un cultivateur de North Shefford a récolté 50 boisseaux de blé-d'inde dans un demi arpent de terrain, ou 150 minots d'épis.

— Deux jeunes gens, travaillant aux mines de St. François-Beaucé, ont extrait 54 onces d'or dans l'espace de deux semaines environ. — *Courrier du Canada*.

**STATISTIQUE D'AGRICULTURE EN IRLANDE.**  
 — En Irlande l'année dernière 2,553,481 acres de terre ont été cultivés en céréales. Il y a eu cette année 144,719 acres de moins pour cette culture, et pour les légumes la diminution est de 12,358 acres. On évalue présentement en Irlande qu'il y a 579,189 chevaux, 3,139,275 bêtes à cornes, 3,303,931 moutons, 1,064,802 cochons, dont la valeur totale est de £29,997,546 tel que comparé avec £31,254,587 en 1862. — Québec Mercury.

**ANNONCES.**



**CONTRAT DE LA MALLE**

DES soumissions adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à QUÉBEC jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 27 NOVEMBRE prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, depuis le PREMIER JANVIER prochain.

Entre Berthier et la station du chemin de fer,	6 fois par semaine.	
Entre Cap St. Ignace et	12 fois par semaine.	ditto
Entre Danville et	12 fois par semaine.	ditto
Entre Kamouraska et	12 fois par semaine.	ditto
Entre l'Islet et	12 fois par semaine.	ditto
Entre l'Islet et l'Anse à Gilles,	3 fois par semaine.	
Entre Montagny et	12 fois par semaine.	ditto
Entre Notre-Dame du Portage et	6 fois par semaine.	ditto
Entre la Rivière-du-Loup et	12 fois par semaine.	ditto
Entre la Rivière-Ouelle et	12 fois par semaine.	ditto
Entre St. Alexandre et	12 fois par semaine.	ditto
Entre Ste. Anne la Pocatière et	12 fois par semaine.	ditto
Entre St. Aubert et	6 fois par semaine.	ditto
Entre St. André et	6 fois par semaine.	ditto
Entre St. Denis et	6 fois par semaine.	ditto
Entre St. Flavien et	2 fois par semaine.	
Entre St. François et St. Pierre et	6 fois par semaine.	ditto
Entre St. Gervais et	6 fois par semaine.	ditto
Entre Ste. Hélène et	12 fois par semaine.	ditto
Entre St. Jean Port Joli et	12 fois par semaine.	ditto

Entre Ste. Louise et la Station du ch. de fer	12 fois par semaine.	
Entre St. Valier et	6 fois par semaine.	ditto
Entre Stanfold et	12 fois par semaine.	ditto
Entre Trois-Saumons et	6 fois par semaine.	ditto
Entre le village des Aulnais et	12 fois par semaine.	ditto
Entre Warwick et	12 fois par semaine.	ditto

Des notices imprimées contenant des informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vues, et des blancs de soumission obtenus aux bureaux de postes des places ci-dessus mentionnées, ou à l'Office du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,  
 Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
 Québec, 10 octobre 1863.

**POÈLES POELES**

**LES MEILLEURS POELES DOUBLES ET A TROIS ETAGES**

Maintenant en usage, sont ceux manufacturés par  
**MM. PARROT & Co., DE STE. EMILIE.**

Ces poêles sont avantageusement adoptés à l'usage des Cultivateurs, et se vendent à des prix extrêmement réduits, chez  
**LE SEUL AGENT,**

**H. F. BELLEW,**  
*Salle du Marché Champlain, Québec.*

**CUIR A BON MARCHÉ.**

Le soussigné a l'honneur d'informer les cultivateurs et les nombreux marchands des campagnes qu'il peut disposer d'un lot considérable de **CUIR A SEMELLE** (Goudrier), **VEAU FRANCAIS**, **KID**, etc., à très-bon marché. Ayant été nommé Agent pour une des principales maisons dans ce genre de commerce à Montréal, le soussigné a établi un dépôt de **CUIR** à Québec, chez M. Jacques Darveau, marchand-épicer, No. 2, côte d'Abraham, porte voisine de l'escalier.

Comme tous ces Cuirs sont de première qualité, provenant des meilleures manufactures, le soussigné espère qu'il méritera la confiance de ceux qui voudront l'encourager.

**JOSEPH CHAPLEAU.**

**A VENDRE.**

UN certain nombre d'exemplaires de la *Gazette des Campagnes*, comprenant une série complète des numéros de la 2<sup>me</sup> année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.



**CONTRAT DE LA MALLE**

DES soumissions adressées au maître-général des Postes seront reçues à Québec jusqu'à MIDI, vendredi le 27 Novembre, pour le transport des malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, deux fois par semaine chaque route, entre **MATANE** et **STE. ANNE DES MONTS**, depuis le 1<sup>er</sup> JANVIER 1864.

Le transport devra être fait en voiture.

Les malles laisseront Matane tous les lundis et jeudis à 9 h. A. M., ou après l'arrivée de la malle de Métis, et devront arriver à Ste. Anne des Monts en vingt-quatre heures.

Elles laisseront Ste. Anne des Monts tous les mardis et samedis à 4 h. P. M., ou après l'arrivée de la malle de la Rivière-au-Renard, due les mardis, et retourner à Matane en vingt-quatre heures.

Des notices imprimées contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vues, et des blancs de soumission obtenus aux bureaux de Poste de Matane et Ste. Anne des Monts au sous-bureau à Cap-Chat, ou au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,  
 Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
 Québec, 25 septembre 1863.

**GRAINE DE LIN!!!**

Les soussignés ont besoin de  
**20,000 minots**

**GRAINE DE LIN**  
 POUR LEUR MANUFACTURE.

Ils paieront le plus haut prix du marché. Toutes personnes qui en ont, feront bien de venir à leur établissement avant de vendre à d'autres.

**TURCOTTE & FRÈRE,**  
 Quai Napoléon, Québec.

P. S.—Les soussignés ne recevront la graine de lin que par 50 lbs. au minot.

A vendre aussi 1000 SACS DE SEL.  
 1<sup>er</sup> octobre 1863.

**CHARLES CATELLI,**

STATUAIRE ET PLATRIER,

35 Rue Notre-Dame, Montréal

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des modèles pour les Statues des Apôtres; il entreprend à bon marché des statuettes faites sur ces modèles, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc., qu'on désire, pour églises, depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur, ainsi que toutes sortes d'Ornements en Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses praticiens et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1er mai, au No. 84, rue St.-Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.



**BOIS ET FORÊTS.**

Département des Terres de la Couronne

Québec, 24 juillet 1863.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, et sera sujette aux conditions aussi sous-mentionnées, savoir :

**Territoire St. Maurice :** au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Trois-Rivières, le 25 d'Août prochain.

**Territoire Saguenay :** à la Grande Baie le 25 d'Août prochain.

**Territoire Chaudière et Madawaska :** au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Rivière du Loup (Fraserville), le 30<sup>se</sup> Septembre prochain.

**Territoire de la partie inférieure du St. Laurent :** au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

**Territoire Ontario :** au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Belleville, le 5 d'Octobre prochain.

**Territoire de la partie supérieure de l'Ontario :** au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, à Ottawa, le 9 d'Octobre prochain.

**Territoire de St. François :** au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, St.-Hyacinthe, le 1er d'Octobre prochain.

**Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest :** au Queen's Hotel, Toronto, le 1er d'Octobre prochain.

*Conditions de la vente.*

**Premièrement.**—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par encan public, à tel point d'enchère, outre la rente foncière ordinaire, que pourra déterminer le Département des Terres de la Couronne.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés, dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

**Secondement.**—Les personnes à qui les limites seront adjudgées, seront tenues de faire tirer les lignes des limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

**Troisièmement.**—Toutes les limites, dont il sera disposé sur la rivière St. Maurice et ses tributaires, seront sujettes à une charge annuelle au profit du Fonds du Fonds du Chemin de St. Maurice, à raison de quarante piastres par cinquante milles carrés d'étendue; cette charge devant être payée chaque saison préalablement à l'émanation de la licence.

**Quatrièmement.**—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la vente.

**Cinquièmement.**—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Pour toute information sur les limites qui doivent être offertes en vente, on pourra s'adresser aux bureaux des bois de la Couronne, dans les localités respectives, le et après le Quinzième jour du mois prochain.

On pourra voir, aussi, au Queen's Hotel, Toronto, le et après la même date, un tracé des limites offertes en vente sur le lac Huron.

WM. McDUGALL,  
Commissaire.

**ALPHONSE MILLER,**  
AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Kamouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

**J. P. GENDRON,**  
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

**A VENDRE OU A LOUER,**

UNE Maison avec dépendances et beau jardin, située près de l'Eglise de Ste. Anne de la Pocatière.

Pour plus amples informations s'adresser au Curé de Ste. Anne.

**NOUVEAU MAGASIN**

DE

**QUINCAILLERIES.**

Le soussigné ayant ouvert un magasin de quincaillerie dans la HALLE DU MARCHÉ CHAMPLAIN, faisant face au marché, désire annoncer au public des campagnes qu'il est préparé à vendre tous effets dans sa ligne à aussi bas prix qu'il est possible de les vendre.

Entre autres articles, on pourra constamment s'y procurer :

Clous tranchés et forgés,

Vitres, Mastic, Huile,

Targettes de chassis,

Peintures, Vernis, Pinceaux,

Poêles et fournitures de cuisine, etc.

Grilles américaines en grande variété.

On peut aussi se procurer les instruments les plus nouveaux et les plus améliorés d'agriculture de toute espèce.

PAS DE SECOND PRIX

Tous effets achetés à ce magasin seront placés soit à bord des Chars ou des Batteaux-à-vapeur, sans surcharge et au risque du soussigné.

H. F. BELLEW,

Halle du Marche Champlain,

15 juillet, 1863.

Québec.

**BARATTE POUR LE PEUPLE.**

**BARATTE HORIZONTALE A VIS !**

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

**EADON & CIE.,**

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19<sup>e</sup> siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Calandre, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,

Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.

On peut se procurer à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes :

**HUILE DE CHARBON**

Sans odeur et non explosive,  
Produisant une très-belle lumière.  
La durée de cette huile est incomparable.



**Tabac! Tabac!! Tabac!!!**

**AVIS AUX PRISEURS.**

LES Soussignés successeurs de la maison FRANÇOIS HALLÉ, désirant informer le public qu'ils continuent à vendre à leur magasin de Tabac et d'Épiceries les meilleurs articles dans ces deux branches de commerce, entre autre le fameux Tabac à priser manufacturé d'après le procédé de feu J. S. HILL.

Les soussignés désirent aussi informer le public qu'ayant établi une Manufacture de Tabac à priser en cette cité, ils ont su s'assurer les services d'ouvriers longtemps dans l'emploi de Mr Hill, et ils sont confiants que le Tabac qu'ils pourront offrir, à compter d'aujourd'hui, à leurs nombreuses pratiques de la ville et des campagnes ne le cédera en rien à celui qu'ils ont fourni jusqu'à ce jour.

WELLS & AUDY.

Nos. 54 et 56, rue St. Pierre.  
Québec, 23 Juin 1863.

**Certificat.**

JE Soussigné certifie par les présentes que je suis dans l'emploi de MM. WELLS & AUDY depuis deux ans, et que j'ai été dans celui de feu J. S. Hill pendant neuf années; et que pendant cette dernière période j'ai été spécialement chargé par M. Hill de la confection de son tabac à priser, dans toutes les phases qu'il a à subir.

Je certifie de plus que le temps nécessaire pour la confection complète du dit tabac est de trois mois et pas plus; et que le tabac que je puis manufacturer et que je manufacture actuellement pour MM. Wells et Audy est fait exactement d'après le procédé de M. Hill sous tous les rapports, et qu'ayant le contrôle complet de la manufacture de MM. Wells et Audy, de même que j'ai eu pendant 9 années celui de l'établissement de M. Hill, les produits de la manufacture dont j'ai aujourd'hui la gestion ne le céderont en rien à ceux offerts par Madame Hill, ou ses agents.

J. B. MAROIS.

1er août 1861.

**Département des Terres de la Couronne**

Québec, 8 juillet 1863.

AVIS est par le présent donné qu'environ 69,000 acres de Terres Publiques, situées dans les townships de Ditchfield et Spalding dans le comté de Beauce, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le huitième jour d'août prochain, à raison de 60 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, M. FARWELL, écrivain, à Robinson, C. E.

ANDREW RUSSELL,  
Ass.-Commissaire.

**POUR TOUT LE MONDE.**

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincailleries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc.

Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huiles, etc.

POELES DE CUISINE et de fantaisie.

— AUSSI —

Une collection extraordinaire de Lampes à l'huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 9<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.



**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC  
DU  
CANADA.**

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi L tous les jours à 1.20 P. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 5.56 P. M., et à la Rivière-du-Loup à 8.00 P. M.

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 6.00 A. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 8.21 A. M., et à la Pointe-Lévi à 1.30 P. M.

C. J. BRYDGES,

1er oct. 1863. Directeur Régisseur.

**N. GAUTHIER,  
NOTAIRE,**

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



**M. POURTIER,**

CHIRURGIEN DENTISTE, de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

**AGENTS**

DE LA

**Gazette des Campagnes :**

Cap St. Ignace, Noël Nadeau, écrivain,  
Collège de Joliette, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.

Isle-Verte, Achille Bertrand, écrivain.  
Kamouraska, Chs. Lindsay, écrivain, N. P.  
Lambton, le Docteur Ls. Labrevue.

Les Escoumins, Tadoussac, Les Berg-  
ronnes, et la Baie de Mille Vaches.  
Révd M. R. Boily.

L'Islet, Jules Casgrain, écrivain, N. P.  
MONTREAL (Carré Chaboilly) Dr.  
P. O'Leary, M. D.

QUEBEC, M. N. S. Hardy, libraire,  
Basse-Ville.

Rimouski, E. Grondin, écrivain, arpenteur.  
St. Alexandre (Kamouraska), M. Ed-  
mond Lévêque, marchand.

St. Ambroise de la Jeune Lorette, Gon-  
zague Vincent, M. P.

St. Antoine de Tilly, Edmond LaRue,  
écrivain, Notaire.

St. Casimir, F. X. Gingras, écrivain.  
St. Césaire de Rouville, Révd M. J.  
A. Provençal.

St. Croix, L. C. Desrochers, écrivain, J. P.  
St. Denis (en bas), M. S. Dionne.

St. Eloi (Kamouraska), Révd. M. G.  
Gaudin.

St. Fabien, Révd. M. A. Ladrière.  
St. Famille, Isle d'Orléans, M. Basile  
Marquis.

St. Grégoire, Révd. M. J. Harper.  
St. Héène, (Kamouraska) M. Edouard  
Chapleau, marchand.

St. Henri de Lauzon, Révd. M. Frédéric  
Caron.

ST.-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack,  
libraire, rue Cascades.

St. Jean de l'Isle d'Orléans, Léonidas  
LaRue, écrivain, E. M.

St. Jean Port-Joli, P. G. Verreault, écrivain.  
St. Julie de Somerset, J. E. Rous-  
seau, écrivain.

St. Laurent, Isle d'Orléans, M. Zéphi-  
rin Lapière, instituteur.

St. Modeste (Témiscouata) N. Miville,  
écrivain, M. P.

St. Pierre, Rivière du Sud, G. Blais, écrivain.  
St. Scholastique (Montréal), Docteur  
Duchessnay.

St. Stanislas de Batiscan, le Docteur  
Philippe Lassisserraye.

St. Thomas, Louis Blais, écrivain, avocat.  
Terrebonne, M. F. X. Leclerc, S. D.

Trois-Pistoles, Thomas P. Pelletier, écrivain.

**ISLE DU PRINCE-EDOUARD :**

Rustico (Isle du Prince Edouard), Révd  
M. Geo. A. Belcourt.

**NOUVEAU-BRUNSWICK :**

St. Bruno (Madawaska), Révd. M.  
L'Hiver.